

DONNÉES 2023



OBSERVATOIRE RÉGIONAL

TRANSMISSION-INSTALLATION

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



ÉDITO

Comme chaque année, l'observatoire Installation Transmission vous propose une synthèse et une analyse des données relatives aux cessations d'activité, transmissions, reprises et créations d'entreprises agricoles en Pays de la Loire.

Dans les années à venir, le nombre de cessations d'activité des chefs d'entreprise agricole devrait décroître du fait de la démographie, passant de 2 000 départs annuels à 1 500 à l'horizon 2025. En parallèle, le nombre d'installations total reste globalement stable, légèrement supérieur à 1 000 par an.

Coté transmission, la dynamique instaurée à travers les 10 Territoires Pilotes Transmission, soutenus par la Région, permet de mobiliser de nombreux partenaires et de communiquer auprès des futurs cédants sur l'importance d'anticiper leur réflexion pour transmettre.

Côté installation, le PAI retrouve des niveaux de fréquentation d'avant COVID, avec toujours un vivier conséquent de porteurs de projet (1 300 en 2023). En parallèle, 534 nouveaux installés ont bénéficié de la DJA en 2023.

L'accompagnement à la transmission et à l'installation en agriculture est indispensable au maintien et au développement de cette dynamique de renouvellement des générations dans le monde agricole. Alors que le cadre de ces accompagnements va être revisité, à travers la Loi d'Orientation pour la Souveraineté en matière Agricole et le Renouveau des Générations en Agriculture, les élus de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire ont souhaité placer le sujet du renouvellement des générations au cœur des réflexions régionales à travers la construction d'une stratégie régionale.

Que les chiffres publiés dans cet observatoire puissent nourrir nos réflexions et échanges à venir.



François BEAUPÈRE,
Président de la Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire



SOMMAIRE

TRANSMISSION

Les cessations d'activité	4
L'identification et accompagnement des futurs cédants.....	7
L'activité du Répertoire Départ Installation	8
Les stages de parrainage.....	12

INSTALLATION

L'activité du Point Accueil Installation	15
L'accompagnement à l'installation : le PPP.....	20
Les installations aidées	24
Témoignages	30



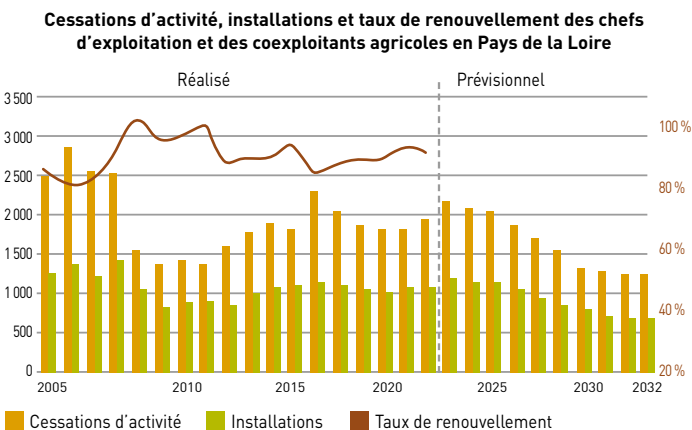
TRANSMISSION

Les cessations d'activité	4
L'identification et accompagnement des futurs cédants.....	7
L'activité du Répertoire Départ Installation	8
Les stages de parrainage.....	12

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ

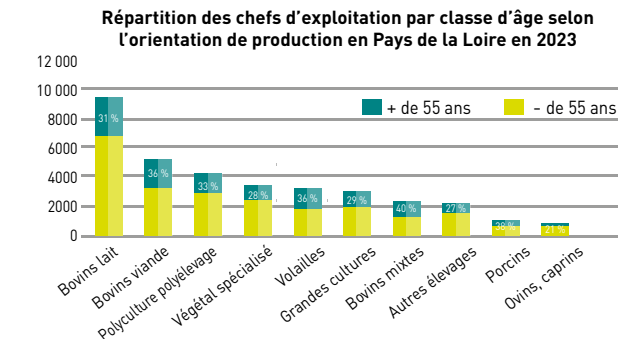
Nous arrivons au terme d'un plateau de quelques 2 000 départs annuels pour l'ensemble de la Région. D'ici 2028, nous devons nous attendre à une baisse du nombre d'arrêts d'activité, pour passer sous la barre des 1 500 à cette date.

En parallèle, les installations ligériennes restent dynamiques et nous observons en moyenne 6 installations (aidées ou non) pour 10 départs.



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour prévisionnel

Les productions sont impactées de manière différente par la part de personnes arrivant à la retraite dans les 7 prochaines années. En effet, plus du tiers des éleveurs de bovins viande et mixte a plus de 55 ans, de même que les éleveurs porcins ou encore les producteurs de céréales. La population des éleveurs d'ovins et de caprins est plus jeune.



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

La Chambre d'agriculture est mobilisée pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations d'agriculteurs. Elle travaille avec différents partenaires :

- **L'Etat**, à travers l'Aide à l'Installation et la Transmission en Agriculture, axe son appui sur les actions de communication auprès du public, mais aussi sur l'accompagnement à la transmission (diagnostic des exploitations à céder, conseil en stratégie de transmission).
- **Le Conseil régional des Pays de la Loire et certains départements**, par le biais de conventions, accompagnement quant à eux la mise en place d'actions dans leurs territoires pour les rendre attractifs auprès des candidats à l'installation. Maintenir un niveau d'actifs agricoles à la hauteur des enjeux agricoles et économiques locaux est de même une priorité. Cette volonté s'est muée en la création de Territoires Pilotes Transmission, en lien avec des Communautés de communes investies dans ces démarches, dans le but de lancer des actions innovantes proches du terrain.
- **Les filières et le secteur para-agricole** se saisissent également de plus en plus du sujet, étant donné l'enjeu vital que revêt le renouvellement des générations pour le maintien des outils de productions.
- **Le syndicat des Jeunes Agriculteurs** est très présent sur ces questions, en particulier dans les interventions en centres de formation.



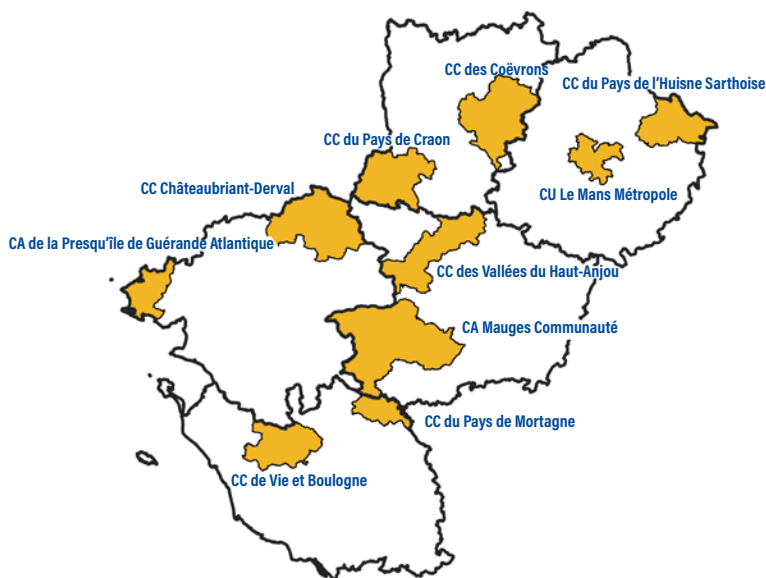
1/3 DES ÉLEVEURS DE VIANDE BOVINE ET MIXTE, DE PORCINS ET DE CÉRÉALES A PLUS DE 55 ANS EN 2023.

Territoire Pilote Transmission : 10 territoires à la reconquête du renouvellement des générations.

Sous l'impulsion de la Région des Pays de la Loire, 10 territoires éprouvent actuellement des actions innovantes pour viser 65 % de taux de renouvellement des exploitations. Des actions qui sont destinées à être démocratisées à terme dans l'ensemble de la Région. Le financement cumulé de la région, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et les EPCI offre cette possibilité.

Les premiers résultats renforcent l'idée de la nécessité d'un accompagnement individualisé, en complément du collectif, pour transmettre et installer.

Localisation des 10 Territoires Pilote Transmission



Focus sur deux actions innovantes :

- **Le coaching** apparaît comme un outil d'accompagnement très satisfaisant pour les cédants, à la fois pour son approche globale et personnalisée. La régularité et la fréquence des échanges créent la confiance et le lien dans lequel l'exploitant devient acteur dans l'acte de transmettre. La confiance ainsi instaurée permet d'aider à faire des choix éclairés et surtout d'avancer sur le plan d'action défini. Sur les 2 années passées, ce sont 27 exploitant(e)s de 55 à 57 ans qui ont été accompagnés via le coaching par un conseiller dédié avec un suivi tous les 3 mois. A ce jour, 4 accompagnements se sont soldés par une reprise d'exploitation.
- **L'Agribus** de la transmission « En route vers notre avenir » : Cette action à destination des porteurs de projets met en exergue les opportunités de reprise sur un territoire tout comme les atouts dudit territoire ! Organisés depuis 2022 en Loire Atlantique sur la communauté de communes de Chateaubriant Derval, ce sont 19 exploitations qui ont été visitées par 21 candidats en seulement 4 Agri'bus ! De nouvelles éditions sont en préparation dans d'autres territoires des Pays de la Loire.

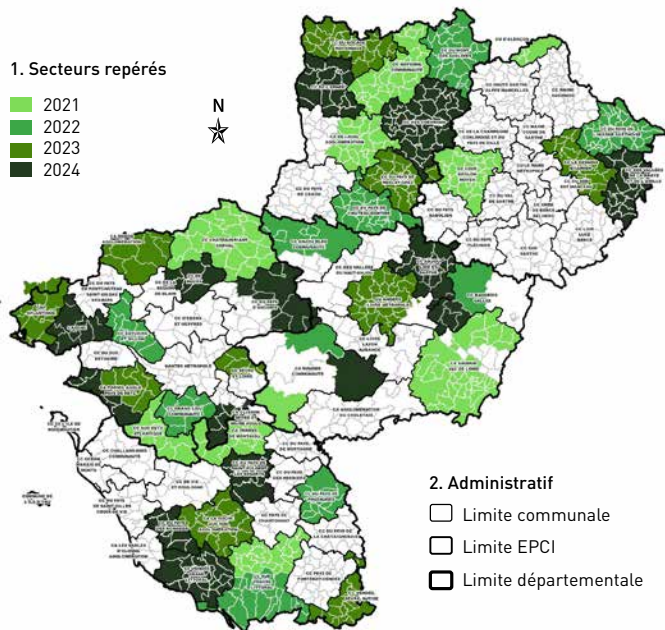


Actions de repérage des cédants sans successeur conduites au sein des territoires

Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles, dont un agriculteur est âgé de plus de 55 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un canton, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier d'une part les enjeux agricoles du territoire étudié, et d'autre part de repérer les agriculteurs qui partiront à la retraite dans les prochaines années et qui ne connaissent pas encore leur successeur. Des rendez-vous d'informations leur sont alors proposés. Une réunion de restitution est ensuite réalisée auprès des cédants, candidats, élus et partenaires du territoire. Chacun est convié à prendre connaissance de la situation agricole du secteur et des opportunités qui se présenteront. A cette occasion, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire expose les différentes étapes de la transmission, ainsi que les accompagnements possibles.

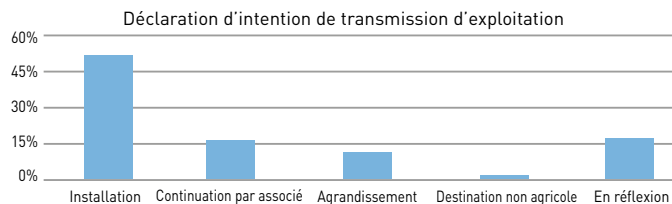
Actions de repérage des futurs cédants conduites en Pays de la Loire depuis 2021



Source : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - service installation transmission - avril 2024

Repérages des exploitants de plus de 55 ans sans successeur

Résultat des repérages réalisés en 2023 auprès des 1050 futurs cédants recensés



Plus de la moitié des futurs cédants déclarent souhaiter une reprise pour installation, que le successeur soit connu ou non. Près de 20 % ne peuvent affirmer un scénario précis de transmission, tandis que 17 % des agriculteurs recensés prévoient la poursuite de l'activité par leurs associés. Enfin, 12 % de la population interrogée estiment que l'exploitation servira à la confortation d'autres structures voisines. Une vingtaine d'agriculteurs n'envisagent pas la poursuite de l'activité agricole sur leur exploitation ; la majorité d'entre eux prévoit du boisement.



M. Guy CAILLAUD, élu et responsable de la commission agricole d'une communauté de communes.



Nous avons effectué un repérage sur notre commune en 2022. Il nous paraît important de travailler avec la Chambre d'agriculture pour échanger nos données et partager notre connaissance du terrain. Cette action nous a permis de :

- Identifier les futurs cédants en demande d'informations ou en recherche de successeur pour favoriser la transmission.
- Informer sur les enjeux et les aides en faveur de l'installation et faire anticiper la préparation de la transmission.
- Identifier d'éventuelles problématiques locales pour engager des actions collectives.
- Se projeter pour anticiper l'évolution des activités agricoles de notre commune déléguée.

L'avenir de l'activité agricole est en jeu : il faut se donner collectivement les moyens d'agir à l'échelle des territoires et accompagner les futurs cédants dans leurs démarches.

Quel pourcentage de la surface agricole est concerné par un potentiel changement de main dans les 10 ans à venir ? Quels sont les exploitants concernés et quels sont leurs besoins ? Comment pouvons-nous les accompagner ? Quels enjeux économiques pour le territoire ? Autant de questionnements aujourd'hui en partie sans réponse !

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission. Ce rendez-vous peut être complété par un Point Etape Transmission pour mieux accompagner les cédants dans leur phase de transmission.



La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission permet aux futurs cédants et à leurs associés de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, étudier différents scénarios et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux, humains...) : autant de sujets indispensables qui faciliteront leurs démarches.

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de visites d'information réalisées en 2023	135	130	97	88*	89	539

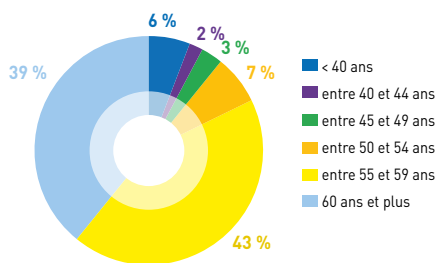
*En Sarthe : financement Conseil départemental

Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

Leurs profils

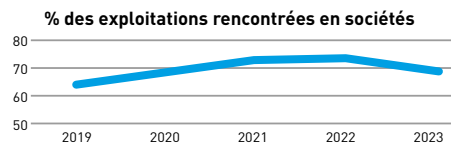
Les futurs cédants rencontrés au Point Accueil Transmission sont 82 % à avoir plus de 55 ans ; pour autant, ce rendez-vous ne s'adresse pas uniquement aux agriculteurs se préparant à la retraite, comme en témoignent les 6 % rencontrés ayant moins de 40 ans. Dans ce cas, il s'agit de reconversion professionnelle choisie ou subie (santé, difficultés économiques).

Répartition par âge des futurs cédants rencontrés
Données 2023



Leurs entreprises

70 % des personnes rencontrées exercent en société. Le départ d'un associé, lorsque les autres associés souhaitent poursuivre l'activité, doit être réfléchi pour déterminer tous les scénarii possibles et définir la stratégie à adopter. Des accompagnements spécifiques peuvent alors leur être proposés.



Didier et son épouse Florence sont installés depuis 1988 en production laitière sur 47 ha. Suite à la réception de la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole complétée et envoyée à la Chambre d'agriculture, une conseillère transmission les a appelés pour leur proposer un rendez-vous au Point Accueil Transmission. « Ce rendez-vous nous a permis de connaître les démarches et les délais pour la transmission de notre exploitation. La conseillère nous a remis un dossier avec le cheminement d'une transmission et son application à notre situation, c'était intéressant ». Les agriculteurs ont entamé les démarches en faisant évaluer leur exploitation et en interrogeant leur propriétaire tiers sur ses intentions. Ils sont désormais inscrits au Répertoire Départ Installation et travaillent également en partenariat avec la SAFER pour rechercher un successeur, puisque la majeure partie du foncier est en vente. Souhaitons-leur de trouver un candidat qui saura continuer à faire vivre ce beau site d'élevage !



L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Les Pays de la Loire, région attractive pour les projets d'installation

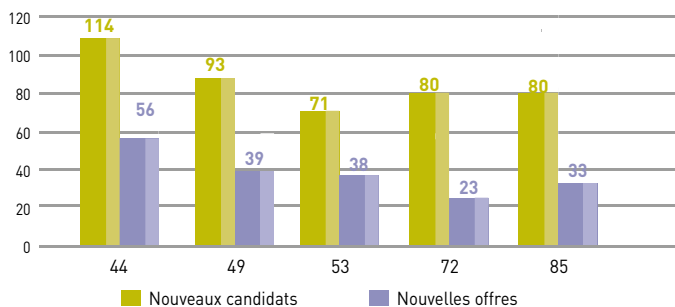
Depuis 2022, nous observons une baisse du nombre d'inscription au RDI, tant du côté des cédants que des repreneurs. Ce constat est à corrélérer avec l'évolution du nombre de cédants, notamment un pic de départs jusqu'en 2022, fruit du travail d'anticipation des années précédentes.

Le pic de candidats en 2021 peut s'expliquer par l'effet covid ; nous sommes désormais revenus en 2023 à des chiffres plus cohérents avec ceux constatés habituellement.

Au 31/12/2023, 323 exploitations étaient à la recherche d'un repreneur ou d'un associé. En parallèle, 1 520 porteurs de projet recherchaient une ferme pour s'installer.

	2019	2020	2021	2022	2023	Stock 31/12/2023
Nouvelles offres RDI Recherche Repreneur et/ou associés	279	266	275	225	189	323
Candidats RDI	469	474	580	493	438	1 520

Nouveaux candidats et nouvelles offres



La Chambre d'agriculture disposant d'un outil de suivi du RDI régional, les 1 520 porteurs de projet inscrits au 31/12/2023 peuvent se voir proposer des offres sur l'ensemble de la région, selon leurs critères de recherche.



Les différents étages de la fusée RDI

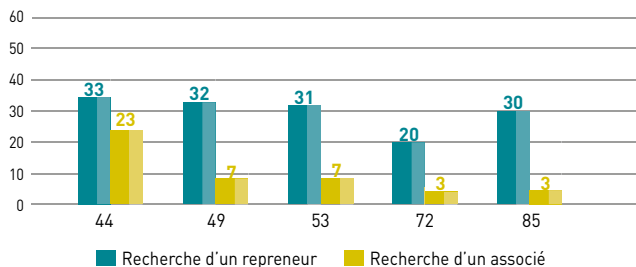
Pour Julien Guéneau (au centre sur la photo), associé au sein d'un GAEC entre tiers, l'inscription au Répertoire Départ Installation (RDI) pour palier à un prochain départ en retraite avait permis de mettre le moteur en chauffe avec quelques pistes plus ou moins abouties. Le vrai décollage a eu lieu en assistant à des interventions de porteurs de projet organisées par la Chambre d'agriculture, lors du salon Tech Elevage à la Roche sur Yon en novembre 2023. C'est en effet là qu'il a croisé la route d'un candidat dont le projet d'installation était alors indécis. « *Il avait au départ plutôt l'idée de s'installer en individuel* », se souvient Julien. « *Mais en même temps, il avait bien conscience de ce que cela impliquait de gérer seul un élevage laitier* ».

Après avoir passé un long moment à discuter, la mise en orbite pouvait avoir lieu et l'idée de s'installer en société pouvait prendre forme petit à petit. « *Je l'ai d'abord simplement invité à visiter l'exploitation* », explique Julien. « *Suite à quoi il voulait en savoir plus donc nous lui avons proposé de venir deux jours pour mieux se rendre compte de notre quotidien. Et comme notre projet l'intéressait, on a ensuite enchaîné avec une période de cinq jours* ». Aujourd'hui, une nouvelle période de découverte respective s'enclenche avec un contrat de travail de plusieurs mois, avant éventuellement d'envisager un stage de parrainage pour confirmer l'installation. « *Chaque étape est importante et permet de faire un point sur les attentes respectives de chacun et sur la compatibilité humaine entre les différents protagonistes. Nous espérons que tout cela aboutira à une installation* ».



En résumé, bien piloter son projet et actionner tous les leviers à disposition sont les meilleurs moyens de se donner toutes les chances de décrocher la lune.

Des offres diversifiées



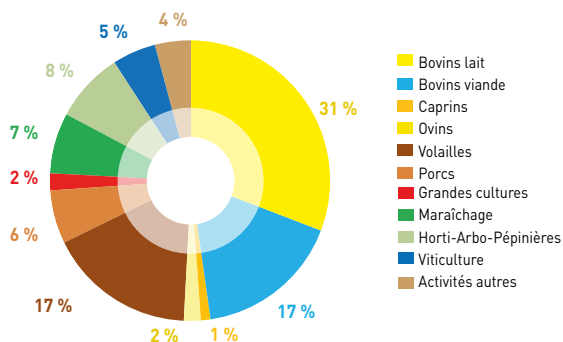
77 % des offres inscrites au RDI en 2023 sont en recherche de reprenneur. 32 % de ces structures sont portées par des agriculteurs installés en individuel. Pour 31 % de ces offres, le foncier est majoritairement ou totalement en vente.

Ces offres sont très diverses, comme le démontre notamment la SAU. Elle est en moyenne de 58 ha, allant de 0 à 260 ha proposés. 34 % des offres ont moins de 30 ha, à l'opposé, 19 % d'entre elles ont plus de 100 ha à transmettre. Autant de profils d'offres qui peuvent correspondre aux candidats du RDI, qui ont des projets toujours plus diversifiés.

Les offres d'association souffrent toujours d'un déficit de candidats attirés par ce type de projet. La réflexion sur l'angle de communication ainsi que sur les conditions d'accueil du futur associé doivent être mûrement réfléchies pour attirer de potentiels futurs associés.

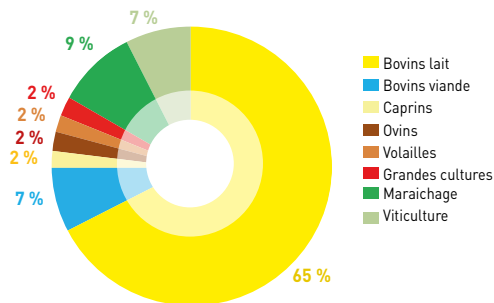
Les productions concernées

Production principale des exploitations à la recherche d'un reprenneur en 2023



Les offres de reprise proposent une large gamme de productions à reprendre. 49 % d'entre elles élèvent des bovins. La production de volailles reste bien représentée également. Ces offres restent représentatives des productions ligériennes.

Production principale des exploitations à la recherche d'un associé en 2023



Pour les offres d'association, nous observons également une diversité des productions, avec tout de même une large présence de la production laitière. Les offres d'association en bovins viande, maraîchage et viticulture sont également présentes. Ces recherches sont en cohérence avec le besoin de main d'œuvre de ces productions ainsi que l'astreinte.

1 520

C'EST LE NOMBRE DE PORTEURS DE PROJET QUI RECHERCHENT À S'INSTALLER EN PAYS DE LA LOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Offres en bio en 2023

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	9	3	1	3	3	19
Association	11	2	2	1	1	17

Les offres en bio représentent 19 % des propositions de reprise, et 40 % des offres d'association.

Le site repertoireinstallation.com



571 offres étaient visibles sur le site Internet dans le courant de l'année 2023.

Plus de 415 000 visites ont été enregistrées, traduisant une baisse des consultations de 17 % par rapport à 2022, après plusieurs années d'augmentation constante.

	44	49	53	72	85	PDL
Offres présentes dans l'année	149	129	60	51	182	571
Nombre de consultations	101 959	75 261	62 584	66 834	108 573	415 211

Les candidats du RDI

Nouveaux candidats inscrits en 2023	438
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2023	1 520

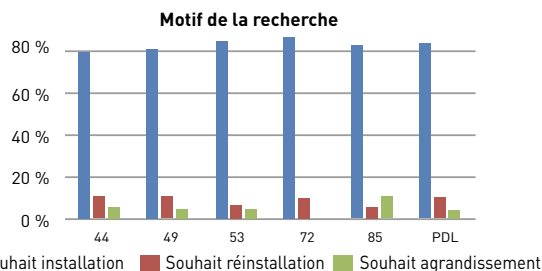
En 2023, le RDI a accueilli 438 porteurs de projet en recherche d'une structure à reprendre ou dans laquelle s'associer. Faire correspondre l'offre et la demande reste un enjeu quotidien pour l'ensemble des animateurs du RDI.

Profils des nouveaux candidats

	2019	2020	2021	2022	2023
Âge moyen	34 ans	33 ans	34 ans	33 ans	35 ans
Femme	19 %	25 %	30 %	26 %	30 %
Parents non agriculteurs	59 %	61 %	73 %	70 %	65 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	36 %	32 %	37 %	36 %	35 %

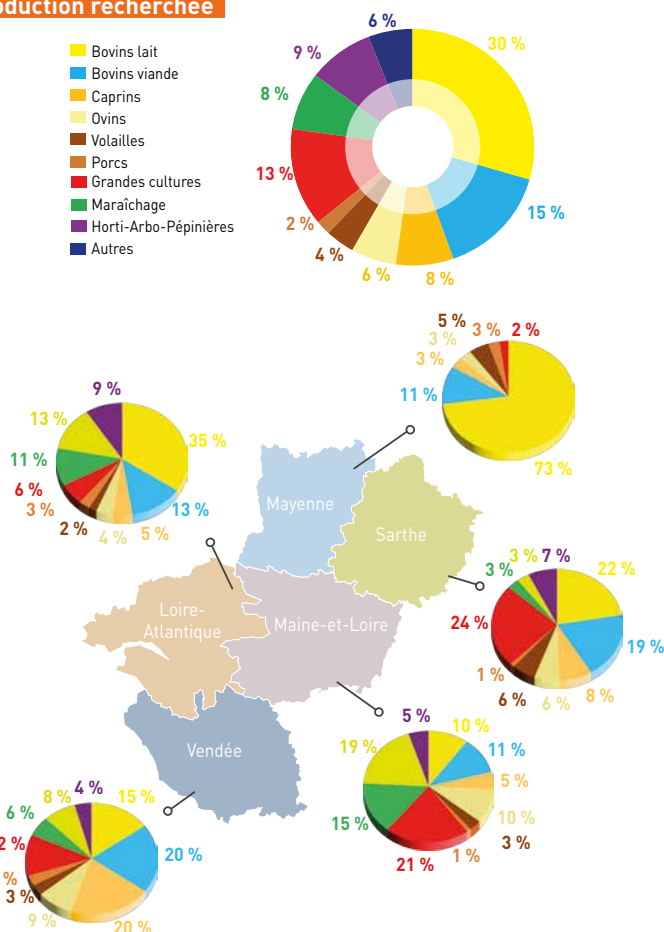
30 % des candidats en recherche sont des femmes, et 65 % ne sont pas directement issus du milieu agricole. Pour ces personnes, il est donc plus difficile d'avoir accès à des fermes à reprendre, d'où l'intérêt de se tourner vers le Répertoire Départ Installation. Plus du tiers recherche un site en dehors du département d'origine, traduisant la mobilité d'une partie non négligeable des candidats.

Objet de la recherche



84 % des candidats recherchent un site pour s'installer, tandis que 10 % d'entre eux ont un projet de réinstallation. Dans une moindre mesure, des agriculteurs contactent le RDI pour conforter leur structure.

Production recherchée





Les candidats avec un projet bio

Le nombre de candidats inscrits au RDI en 2023 et ayant un projet bio a baissé de 29 % par rapport à 2022, un certain nombre probablement découragé par la conjoncture actuelle. Ils représentent 28 % des porteurs de projet.

	44	49	53	72	85	PDL
Candidats avec projet installation bio	47	28	13	12	22	122

Les réalisations via le RDI

En 2023, 1 161 mises en relation entre des cédants et des candidats ont été réalisées, soit en moyenne 3,6 par ferme après sélection des candidats et validation par les cédants. Ce chiffre cache une grande variabilité du nombre de visites, selon l'adéquation offre/demande.

138 exploitations ont été accompagnées dans leur transmission par le Répertoire Départ Installation, dont 108 ont été reprises pour installation (soit 20 % des installations ligériennes).

	Installation	Réinstallation	Agrandissement
Nombre d'exploitations accompagnées par le RDI en Pays de la Loire	108	2	28

Outre la mise en relation avec des porteurs de projet, ce service permet également aux cédants de cheminer dans leur réflexion de transmission au travers des échanges avec les différents candidats, et les conseillers. De plus, les cédants ont désormais l'opportunité de communiquer sur leur offre de manière plus dynamique en diffusant une vidéo de leur offre sur les réseaux sociaux.

LES STAGES DE PARRAINAGE

Ces périodes d'essai et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Adaptés à la reprise totale d'une exploitation ou l'accueil d'un nouvel associé, les stages de parrainage permettent d'offrir un temps suffisant à chaque partie prenante pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines.

Nombre de stages de parrainage (SPAR)

Pays de la Loire	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de SPAR démarrés	190	174	178	193	154

La baisse du nombre de SPAR peut notamment être mise en relation avec :

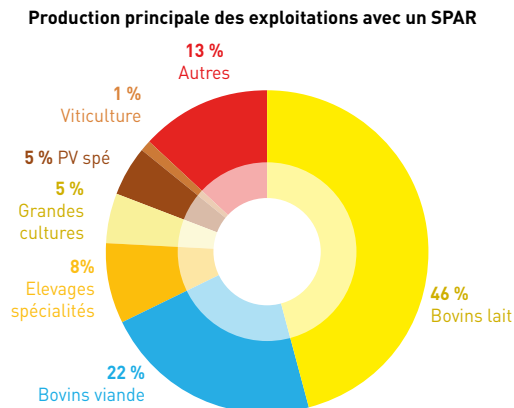
- La baisse du nombre de candidats,
- Une durée de stage apparaissant trop courte pour les offres d'association,
- Une indemnité parfois trop faible pour les besoins de certains porteurs de projet.

Les profils des stagiaires

Les stagiaires sont 46 % à n'être pas directement issus du milieu agricole.

90 % d'entre eux ont au moins un BTS agricole.

Les productions des exploitations accueillant un stagiaire dans le cadre d'un stage de parrainage



Plus d'une installation sur cinq fait suite à un SPAR

Pays de la Loire	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR	151	129	113	186	112
Part des installations aidées suite à un SPAR	21 %	23 %	20 %	34 %	21 %



« Le SPAR, ça devrait être obligatoire »

Korantin a été mis en relation avec son cédant par l'intermédiaire du RDI. Il s'est installé sur une exploitation laitière de 60 ha, qui correspondait parfaitement à son projet et pouvait s'adapter à sa volonté de faire évoluer le système vers plus d'autonomie (prairie et méteil). Il lui est tout de suite apparu indispensable d'envisager un Stage de Parrainage s'agissant d'une transmission hors cadre familial. En effet, c'était pour lui le moyen de « mieux connaître les spécificités du troupeau comme du parcellaire ». Le stage lui a également permis de « découvrir un certain nombre de détails que lui a présentés le cédant au niveau, par exemple, de la qualité des terres, des clôtures, des bâtiments, toutes choses qui évitent les mauvaises surprises et les erreurs plus tard ». Mais surtout, dans le cas présent, le SPAR a été le moyen de mettre en œuvre progressivement et grâce à l'échange



avec le cédant, la nouvelle conduite technique de l'exploitation. Et « il a été cool car il a accepté de financer l'achat de semences » qui lui a permis de gagner un an dans la mise en œuvre de son projet. Tout s'est donc parfaitement déroulé. Selon Korantin « le SPAR devrait être obligatoire tellement il y a de choses à connaître avant de prendre en main une exploitation ».

CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- ▶ Accueillir
- ▶ Informer
- ▶ Orienter



PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- ▶ Stage de parrainage (SPAR)
- ▶ Accompagnement à la construction du projet commun



RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- ▶ Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- ▶ Gestion offres/demandes
- ▶ Mises en relation

www.repertoireinstallation.com



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- ▶ Rendez-vous transmission (visites, diagnostic d'exploitation à céder, Plan d'actions transmission, analyses, conseils, formations...)
- ▶ Farm dating® et apéro dating



REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- ▶ Opération de repérages, dispositif DICAA, sessions collectives, formation...

CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole



S'installer en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- ▶ Des formations : stage préparatoire à l'installation
- ▶ Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- ▶ Du conseil individuel
- ▶ Une aide à la construction du projet

POINT ACCUEIL INSTALLATION

- ▶ Accueillir
- ▶ Informer
- ▶ Orienter



S'installer en agriculture

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr





INSTALLATION

L'activité du Point Accueil Installation	15
L'accompagnement à l'installation : le PPP	20
Les installations aidées	24
Témoignages	30

L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

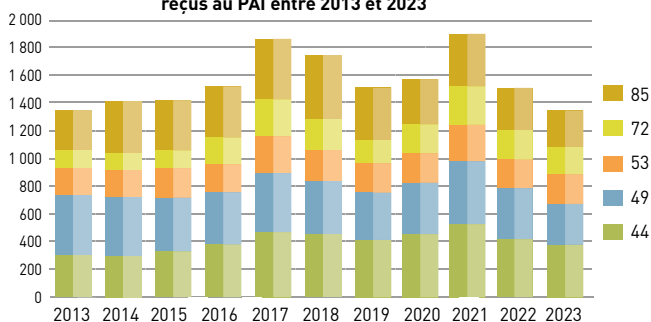
Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

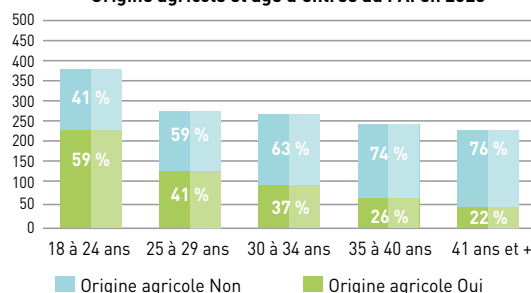
1328 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2023, soit une nette baisse comparée aux années précédentes. Le taux de fréquentation équivaut à celui des années 2012-2013. Cette baisse est généralisée sur l'ensemble des départements.

65% des porteurs de projet de moins de 41 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI. Les autres porteurs de projet s'interrogent sur l'opportunité de reprendre un parcours de formation qui leur permettrait d'obtenir la capacité agricole et donc de solliciter les aides. Les porteurs d'idée ayant un projet d'installation moins précis (pas de foncier identifié, interrogations sur les productions...) se sont moins manifestés auprès du PAI.

Evolution du nombre de porteurs de projet reçus au PAI entre 2013 et 2023



Origine agricole et âge d'entrée au PAI en 2023



Profil des porteurs de projet

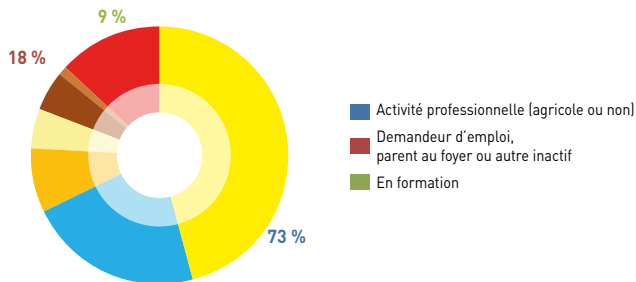
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2023	364	310	194	197	263	1 328
% souhaitant solliciter les aides (sur la population de moins de 41 ans)	62 %	70 %	74 %	65 %	58 %	65 %
% ayant plus de 41 ans	20 %	17 %	12 %	17 %	19 %	18 %
% de femmes	34 %	32 %	32 %	36 %	34 %	34 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	46 %	61 %	70 %	56 %	52 %	56 %
% origine non agricole	72 %	52 %	48 %	62 %	63 %	61 %
% exploitation connue	53 %	67 %	72 %	57 %	65 %	62 %



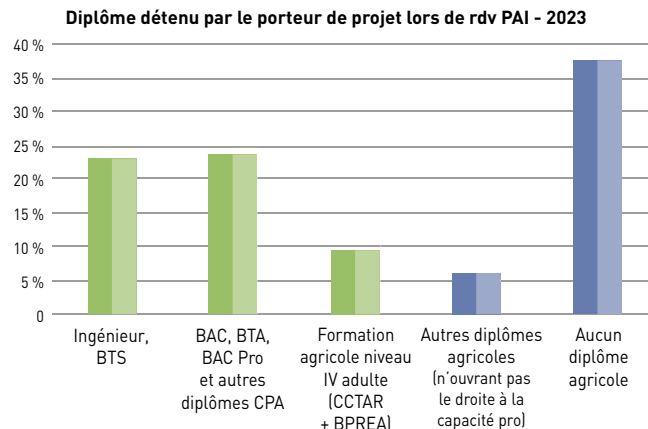
L'âge de passage au PAI est toujours stable avec une moyenne à 32 ans.

73 % des porteurs de projet ont une activité professionnelle lors de leur rendez-vous au PAI. La proportion des demandeurs d'emploi diminue au profit des personnes en activité professionnelle.

Situation des porteurs de projets à l'entrée au PAI en 2023 (Pays de la Loire)



56 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle.



On constate peu d'évolution dans les diplômes détenus par les porteurs de projet au PAI.

Une grande partie des porteurs de projet ne possèdent pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

Zoom porteur de projet



Nathan, la passion de l'élevage depuis son plus jeune âge

« Après un baccalauréat général, j'ai très vite trouvé ma voie et souhaité poursuivre mes études supérieures dans le domaine agricole. Fils et petits fils de négociants de bestiaux, j'ai toujours été en contact avec les bovins. En parallèle de l'activité de commerce, ma famille exploite des terres en prairies que nous valorisons par de l'élevage. Cette structure étant insuffisante pour m'installer, nous avons trouvé une exploitation voisine en complément et avons créé une société de transition avec le cédant pendant que je termine mes études. J'ai pu préparer concrètement mon installation en travaillant sur l'exploitation tout en terminant ma formation BTSA par alternance. Que ce soit en terme de travail ou de capital, toute la famille m'accompagne pour concrétiser la mise en place de mon projet en viande bovine. Mon objectif est de constituer un troupeau de 120 vaches allaitantes de race charolaise. Travailler en autonomie, faire naître et voir grandir mes animaux sera pour moi une satisfaction professionnelle. »

38 %

DES PORTEURS DE PROJETS REÇUS AU PAI N'ONT PAS ENCORE IDENTIFIÉ LEUR SITE D'INSTALLATION.

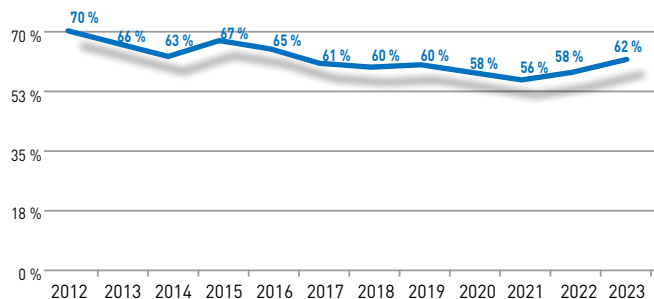
De l'idée à la concrétisation du projet

42 % des porteurs de projet désirent s'installer dans un délai de moins d'un an à compter de leur rendez-vous PAI.

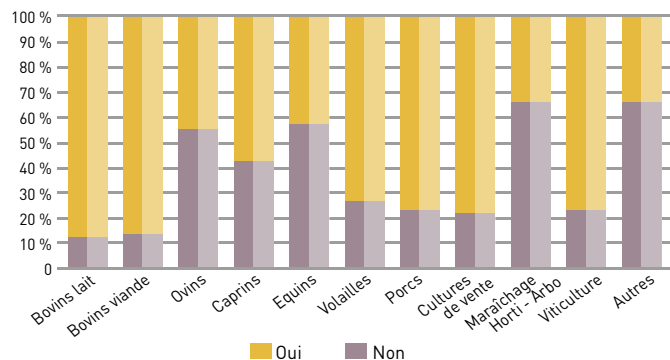
La recherche de foncier

La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer lors du rendez-vous PAI progresse à nouveau.

Proportion des porteurs de projet reçus au PAI ayant identifié leur futur site d'installation



Répartition des porteurs de projet 2023 ayant identifié ou non leur site d'installation à l'entrée en PAI

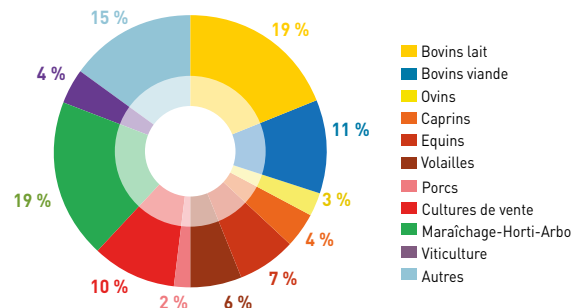


Au niveau des filières polyculture-élevages, les sites d'installation sont le plus souvent identifiés en amont du rendez-vous PAI. En effet, ces transmissions se réalisent généralement dans une continuité de système de production. A contrario, les projets orientés circuits courts (maraîchage, viticulture, équins, transformation et services...) recherchent une structure pour asseoir leur système.

La production principale envisagée

Les Pays de la Loire restent une région d'élevage avec des porteurs de projet majoritaires sur cette orientation. En production animale, l'intérêt porté par les jeunes à la production laitière continue de baisser. En revanche, on constate une stabilisation du nombre de projets viande bovine. Concernant les projets en productions végétales, le nombre de projet en maraîchage poursuit sa baisse, ainsi que les projets concernant des productions moins fréquentes.

Répartition des porteurs de projet 2023 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projets reçus au PAI selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de Porteurs de projet au PAI 2023	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019 - 2023
Bovins Lait	247	293
Bovins Viande	152	147
Ovins	39	45
Caprins	48	67
Equins	94	112
Volailles	85	126
Porcs	21	30
Cultures de vente	132	131
Maraîchage Horti - Arbo	247	315
Viticulture	69	71
Autres*	194	224

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

Des projets basés sur des productions moins fréquentes

En Pays de la Loire, un nombre important de porteurs de projet est accueilli au PAI avec des projets de production moins fréquentes, telles que l'apiculture, les plantes aromatiques et médicinales, le chanvre, l'héliciculture, la cuniculture, la saliculture... souvent en lien avec des projets de transformation à la ferme et de circuits courts. Ces projets, souvent envisagés en proximité des agglomérations, souhaitent répondre à une attente des consommateurs.

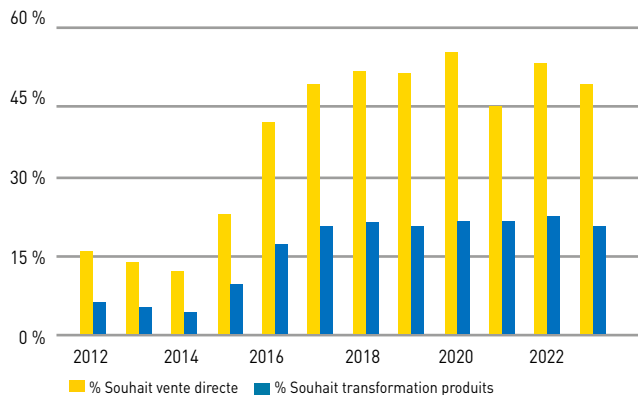
Profil de ces porteurs de projet

- 32 % ont plus de 41 ans
- 42 % sont des femmes
- 71 % sont d'origine non agricole
- 26 % possèdent la capacité professionnelle
- 35 % connaissent leur site d'installation
- 26 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en bio
- 64 % en circuits courts
- 36 % avec une activité de transformation.

Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

Au stade de la visite au PAI, la moitié des porteurs de projet envisage une commercialisation en vente directe, et un tiers après transformation de leur production.

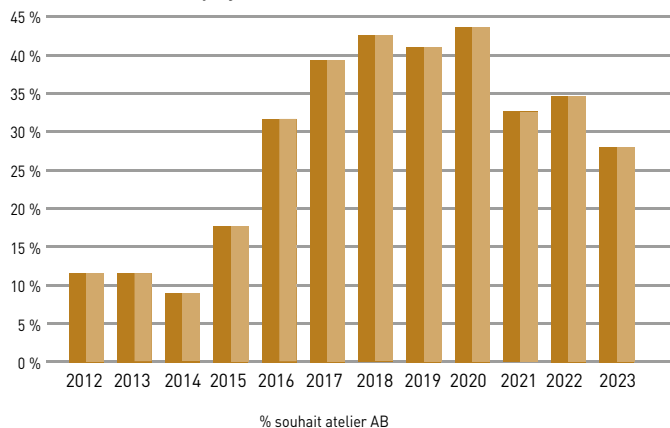
Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2023



Les projets d'installation en agriculture biologique

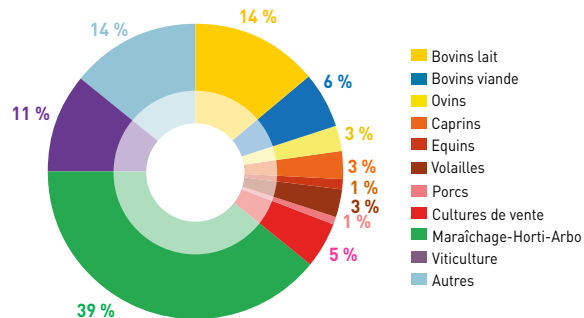
374 porteurs de projets envisagent un système bio au PAI en 2023 (28 % des projets), contre 35 % en 2022. Cette évolution est en lien directe avec les difficultés rencontrés par la filière.

Evolution des projets d'installation en AB au PAI 2012 - 2023



Parmi ces projets, le maraîchage est la production qui reste majoritairement envisagée. Pour l'ensemble des porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (80 %) et après transformation (39 %).

Répartition des porteurs de projet bio 2023 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projets en bio reçus au PAI selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de Porteurs de projet Au PAI 2023 avec projet bio	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019/2023 avec projet bio
Bovins Lait	51	66
Bovins Viande	24	30
Ovins	12	22
Caprins	13	27
Equins	4	6
Volailles	12	31
Porcs	3	8
Cultures de vente	19	32
Maraîchage Horti - Arbo	147	217
Viticulture	38	42
Autres*	51	76

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)



Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

Profil des femmes reçues au PAI en 2023

- 20 % ont plus de 41 ans
- 34 ans de moyenne d'âge
- 73 % sont d'origine non agricole
- 46 % possèdent la capacité professionnelle
- 50 % connaissent leur site d'installation

34 %

DES PORTEURS DE PROJETS RENCONTRÉS AU PAI EN 2023 SONT DES FEMMES

Répartition des porteuses de projets reçues au PAI selon la production principale envisagée

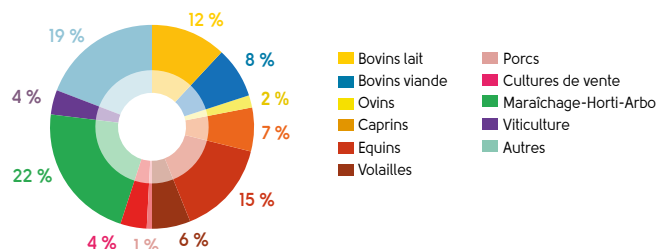
Production principale envisagée	Nombre de Porteuses de projet Au PAI 2023	Moyenne annuelle des Porteuses de projet 2019/2023
Bovins Lait	52	78
Bovins Viande	34	31
Ovins	10	21
Caprins	31	39
Equins	69	79
Volailles	27	39
Porcs	3	7
Cultures de vente	19	23
Maraichage Horti - Arbo	100	123
Viticulture	18	18
Autres*	83	111

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

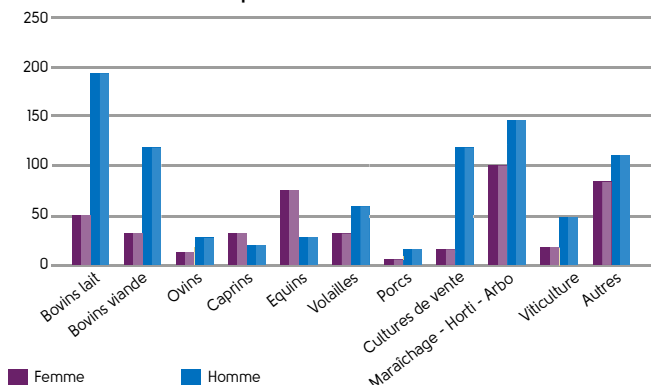
On peut remarquer que les femmes sont majoritairement présentes au niveau des projets équins et caprins. Elles s'intéressent également de manière non négligeable au maraichage et sont porteuses de projets plus diversifiés.

Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2023 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2023



Zoom PAI - Hortense BOISTAULT Suivi PAI - Avril 2023



Faute d'emploi, un retour aux sources fructueux !

Hortense BOISTAULT, passionnée de culture et de patrimoine obtient un master Culture Patrimoine et Tourisme dans l'objectif de travailler auprès de mairies et collectivités territoriales pour gérer et développer le tourisme culturel local. Elle se confronte à la difficulté de trouver un emploi stable dans sa branche et remet son « bleu » de travail pour les maternités porcines de son père, exploitant porcin (naisseur) à Mauges sur Loire. Hortense décide de se lancer dans l'aventure de la reprise de l'exploitation familiale. De là s'en suit un retour sur les bancs d'école, puis l'obtention d'un diplôme de Technicien Agricole (équivalent Bac) proche de chez elle. A l'issue de sa formation, elle devient responsable de l'élevage dans un objectif de reprendre les rênes en janvier 2024.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION : LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

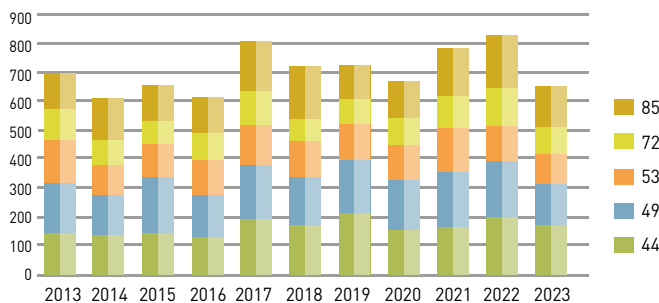
Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'État pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un Conseiller projet et un Conseiller compétences.

Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	182	137	114	100	137	670
Nombre de PPP agréés	183	134	113	97	134	661
Nombre de PPP validés	147	159	94	93	110	603

670 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2023 contre 860 en 2022, soit une baisse de 22 %. En revanche le nombre de PPP validé, marqueur d'un projet d'installation qui est en phase de concrétisation subit une baisse plus limitée.

Evolution du nombre de PPP agréés entre 2013 et 2023

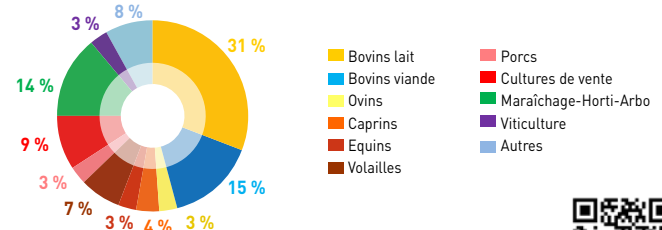


Profil et projets des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2023

- 27 % de femmes
- 49 % sont d'origine non agricole
- 79 % d'entre eux bénéficiaient déjà de la capacité professionnelle agricole au PAI. Les 18 % restant entreprennent les démarches nécessaires pour l'acquérir (formation adulte, Validation des Acquis de l'Expérience, demande de dérogation à la capacité professionnelle)
- 27 % de ces porteurs de projet annoncent une installation en agriculture biologique
- 38 % en circuits courts
- 20 % avec une activité de transformation.

En corrélation avec les porteurs de projet rencontrés au PAI, la proportion de femmes et de projets en filière bio est en diminution.

Répartition des porteurs de projet 2023 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé





Répartition des porteuses de projets au stade PPP agréé selon la production principale envisagée

Production principale envisagée	Nombre de Porteuses de projet Au PAI 2023	Moyenne annuelle des Porteurs de projet 2019/2023 au stade PPP agréé
Bovins Lait	205	230
Bovins Viande	99	94
Ovins	17	16
Caprins	27	30
Equins	17	16
Volailles	45	72
Porcs	19	21
Cultures de vente	59	62
Maraîchage Horti - Arbo	92	115
Viticulture	28	35
Autres*	53	51

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

En 2023 à cette étape du PPP agréé, les porteurs de projet en lait et viande bovine représentent 46 % du public concerné. Comme au stade du PAI, les projets en production laitière, volaille et maraîchage sont en baisse.

Réalisation des stages 21 h

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21h	12	13	11	8	11	55
Nombre de stagiaires	144	145	95	89	115	588

Après plusieurs années de progression, le nombre de stagiaires 21 h diminue en 2023.



Témoignage

Changer de région pour trouver une exploitation qui corresponde à nos attentes



Juliette et Jonathan, originaires de la Somme et souhaitant s'installer en production laitière caprine, ont visité des exploitations dans plusieurs régions avant de trouver en Mayenne celle qui va leur permettre de concrétiser leur projet.

Fils d'agriculteurs, Jonathan aurait pu reprendre l'exploitation céréalière familiale dans la Somme, mais suite au décès de ses parents cette transmission était devenue compliquée. Juliette, quant à elle, a toujours été attirée par les animaux et l'élevage. Non originaire du milieu agricole, ses parents l'avaient dissuadée de suivre des études agricoles par méconnaissance de ce milieu professionnel. Ainsi, elle a obtenu une licence littéraire et un master pour exercer comme professeur des écoles, profession qu'elle a exercée dès 2017.

Avec leur motivation pour s'installer, Juliette et Jonathan ont défini leur projet. Juliette souhaitait travailler avec des animaux « petits » afin de pouvoir gérer facilement la manipulation

d'un troupeau, d'où l'intérêt porté sur l'élevage caprin. Ne trouvant pas d'exploitation caprine à reprendre dans leur région d'origine, le couple envisage la création d'un élevage mais les investissements à prévoir étant trop importants, ce projet est abandonné.

Face à ce constat, les deux porteurs de projet ont élargi géographiquement leurs recherches et ont pu visiter une exploitation de 160 ha avec un troupeau de 320 chèvres laitières à reprendre près de Laval.

Leur 1^{ère} visite en juillet 2022 dans le cadre d'une mise en relation via le Répertoire Départ Installation a été concluante et le couple a déménagé en Mayenne dès 2023 avec leurs 2 enfants. Jonathan est actuellement en stage de parrainage avec les cédants et Juliette a repris une formation BPREA.

Fin 2023, ils ont tous les deux suivi les formations programmées avec la Chambre d'agriculture dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Jonathan et Juliette mettent en avant la richesse des échanges au sein des groupes avec les autres porteurs de projet. Ils soulignent par ailleurs que ces journées de formation leur ont permis :

- de mieux connaître le territoire sur lequel ils projetaient de s'installer,
- d'appréhender concrètement tous les aspects à aborder et les démarches à réaliser.

« Les intervenants extérieurs nous permettent d'avoir des contacts directs avec des professionnels. Par contre, l'alternance entre le travail personnel sur notre dossier et ces temps d'intervention dans la même journée peut être parfois frustrant. Les journées sont chargées et parfois insuffisantes, notamment pour le chiffrage du projet. Pour avancer, un investissement personnel est nécessaire et c'est grâce à cela que nous avons pu finaliser nous-même notre étude d'installation. Ce plan de formation nous a permis de nous intégrer au sein de l'environnement agricole local et de préparer concrètement notre projet. »

Les installations sont désormais programmées respectivement le 1^{er} avril 2024 pour Jonathan et à l'automne 2024 pour Juliette, après la fin de sa formation BPREA. Ils soulignent par ailleurs que *« les cédants nous accompagnent ; ils nous ont laissé la maison d'habitation et nous sommes déjà sur place au quotidien dans la gestion du troupeau de chèvres. »*



Témoignage

Le PPP*, avoir tous les éléments pour une bonne installation



Après une classe préparatoire BCPST (préparation au concours agro/véto), Brieuc a suivi une formation pour devenir Ingénieur agronome à Montpellier Sup Agro – spécialisation production végétale durable. Suite à son diplôme, il a travaillé en tant que Chargé de mission à l'ITAB sur les thématiques de l'agroforesterie, la conduite des fourrages, l'alimentation des monogastriques et le bien-être des animaux en agriculture biologique de 2020 à 2023. Dès 2022, il s'implique sur l'exploitation familiale, et y travaille 7 h par semaine comme salarié. Ce contrat évoluera vers un temps plein les mois précédents son installation.

Brieuc a grandi sur la ferme, il s'installe avec ses parents sur une exploitation en agriculture biologique de 110 ha, comprenant un atelier de 80 VA races charolaises, un atelier de 570 m² de volailles de chair, une quinzaine d'hectares de cultures de vente (maïs et courges). Une partie des débouchés est en vente directe. Depuis longtemps, il sait que c'est le métier qui lui permettra d'être plus épanoui et de pouvoir agir concrètement chaque jour. Le métier d'agriculteur l'attire par sa diversité et sa complexité, d'autant plus avec l'élevage qui est pour lui l'élément central pour assurer la cohérence globale de la ferme. Il aime être dehors, au contact des animaux et dans les

champs pour travailler de la manière dont il le souhaite. C'est une liberté que peu de métiers offrent.

C'est un projet réfléchi depuis plusieurs années, qui a mûri depuis le début de sa vie active.

Dans le cadre de la préparation de son installation, Brieuc a réalisé son PPP et a donc intégré les formations à l'installation de la Chambre d'agriculture, « J'ai eu accès à beaucoup d'informations que j'utilise depuis mon installation notamment pour les parties administratives, et aussi avec les différents intervenants rencontrés (banque, assurance, MSA...). »

« Ce parcours m'a permis d'avoir tous les éléments pour une bonne installation, et de bien cadrer le déroulement, il y a un bon suivi et les réponses aux questions que l'on se pose. C'est une étape importante, qui demande un investissement dans la durée. »

« Ça a permis de bien identifier les différents acteurs, et d'anticiper au mieux pour faire les choses dans l'ordre. De plus, on peut solliciter les personnes ressources au niveau de la Chambre d'agriculture pour nous aiguiller et se sécuriser pendant le parcours et après. »

J'ai apprécié la diversité des intervenants, conseillers de la Chambre, les professionnels, les Jeunes Agriculteurs. En fonction du contenu, certaines interventions étaient plus ou moins intéressantes. Ceci est dû soit à l'intervenant soit aux temps impartis. Les journées juridiques et sociétés ont été vraiment très intéressantes et nécessaires pour une installation en GAEC. Un des sujets à approfondir, à mon avis, c'est celui sur les impacts du changement climatique sur nos fermes. Il aurait fallu avoir plus de temps pour discuter du sujet en groupe.

Le fait de travailler en groupe avec des projets différents est très intéressant et permet d'échanger entre porteurs de projet, avec des personnes qui sont dans la même situation de préparation à l'installation. J'aurais bien aimé avoir plus de temps d'échange entre les porteurs de projets sur les différentes façons d'aborder les choses. »

PPP* : Plan de Professionnalisation Personnalisé

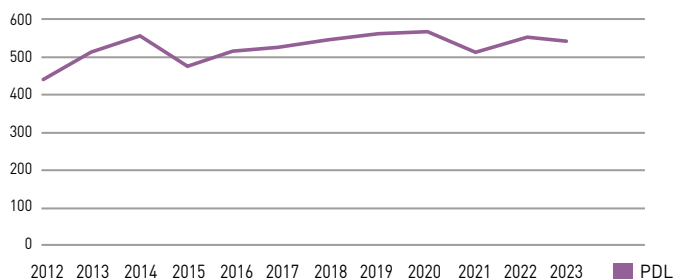
LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé. Les aides à l'installation sont désormais gérées par les conseils régionaux. En Pays de la Loire une nouvelle programmation DJA est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. La Région Pays de la Loire a fait le choix de renforcer son accompagnement pour les projets d'installation en élevage. Ce changement de programmation a pu impacter les dates d'installation.

Evolution des installations aidées en Pays de la Loire

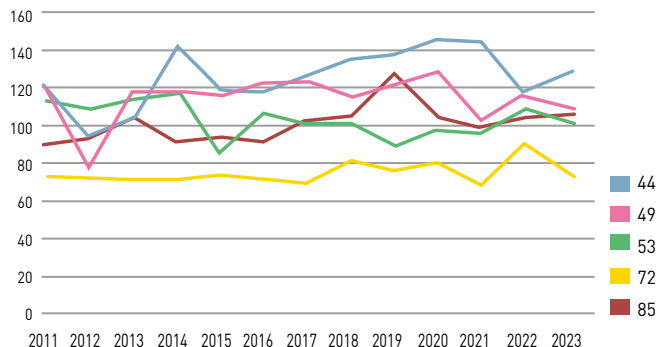
534 installations aidées sont comptabilisées pour 2023 au niveau régional, ceci au sein de 489 exploitations.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2012-2023



Le nombre d'installations aidées en 2023 se stabilise par rapport à 2022. En Loire Atlantique, après une nette baisse en 2022, le nombre d'installation revient au niveau moyen connu auparavant. La situation est inverse dans la Sarthe.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2011-2023 par département



Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2023	134	113	105	75	107	534
Rappel du nombre d'installations aidées en 2022	118	118	109	90	105	540

Moyenne 2018-2022 des installations aidées et installations totales en Pays de la Loire

	44	49	53	72	85	PDL
Moyenne des installations aidées sur 5 ans (2018-2022)	136	118	98	79	109	541
Moyenne de l'ensemble des installations sur 5 ans (2018-2022) (MSA)	250	253	188	154	235	1081

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tous âges et capacités confondus).



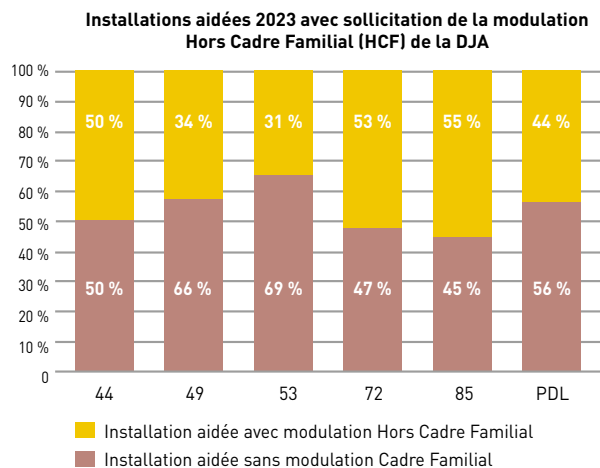
Principales caractéristiques des installations aidées en Pays de la Loire en 2023

Profil des jeunes installés

		Installations aidées
Âge moyen		30 ans
% de femmes		29 %
Formations	BTSA et +	43 %
	Continue adulte	22 %
% parents non-agriculteurs		48 %

La proportion d'installations féminines progresse de 4 % en 2023, ainsi que les installations de porteurs de projet dont les parents ne sont pas agriculteurs (en progression constante depuis plusieurs années).

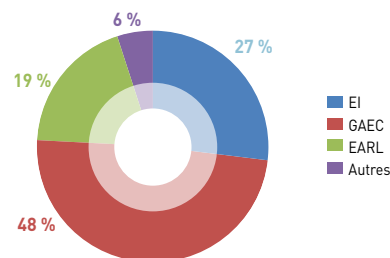
Les installations avec sollicitation de la modulation HCF



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA « Hors Cadre Familial » reste stable depuis 6 ans.

Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire

Répartition des installations selon la forme juridique 2023 (Pays de Loire)



Répartition du nombre d'associés pour les installations sociétaires en Pays de la Loire.

	EARL	GAEC	SCEA
1 associé	45 %	/	27 %
2 associés	45 %	61 %	39 %
3 associés et plus	10 %	39 %	34 %

En 2023, ce sont les projets en société avec 2 associés qui sont le plus souvent réalisés.

SAU des exploitations à l'installation - (en ha)

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel	56	56
GAEC	158	63
EARL	106	70

La surface moyenne par associé continue de progresser, indépendamment de la forme juridique.

Type d'installation aidée

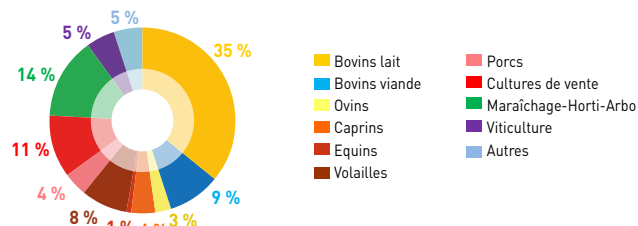
	PDL
Installation à titre principal	519
Installation progressive	12
Installation à titre secondaire	3

Pour la première année, le dispositif installation progressive a été mobilisé par les porteurs de projet. Ce type d'installation permet d'envisager une mise en place progressive de la production et de la commercialisation.

Production principale des exploitations des nouveaux installés

En 2023, 489 exploitations agricoles ont accueilli un ou plusieurs nouveaux installés aidés (534 installations aidées au total)

Installations aidées 2023
selon la production principale en Pays de la Loire



L'élevage représente toujours la majorité des installations aidées sur l'année 2023. La production laitière reste la principale production d'installation sur la région, avec 35 % des installés aidés.

Répartition des nouveaux installés aidés selon la production principale

Production principale envisagée	Nombre d'installés aidés 2023	Moyenne annuelle des installés aidés 2019/2023
Bovins Lait	189	198
Bovins Viande	46	59
Ovins	16	8
Caprins	22	21
Equins	2	5
Volailles	41	47
Porcs	19	17
Cultures de vente	58	52
Maraîchage Horti-Arbo	77	64
Viticulture	31	28
Autres*	28	39

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

La production bovin lait à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Prod laitière moyenne /associé (L)	369 000	373 000	382 000	333 500	373 000	372 000
Prod laitière moyenne/ exploitation (L)	806 500	715 000	734 500	605 000	930 000	760 000

A l'inverse des années précédentes la production laitière progresse par associé (+ 50 000L) mais diminue par exploitation. Cette tendance est à rapprocher de la diminution du nombre d'associé moyen dans les structures sociétaires.

La production viande bovine à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères fin de PE* /associé	42	46	30	44	53	46
Nombre de vaches mères fin de PE* /exploitation	78	71	53	76	133	90

*PE : Plan d'Entreprise

La taille des troupeaux diminue au niveau des installations en viande bovine pour 2023. Mais cette observation est à relativiser compte tenu du nombre de projet dans cette production.

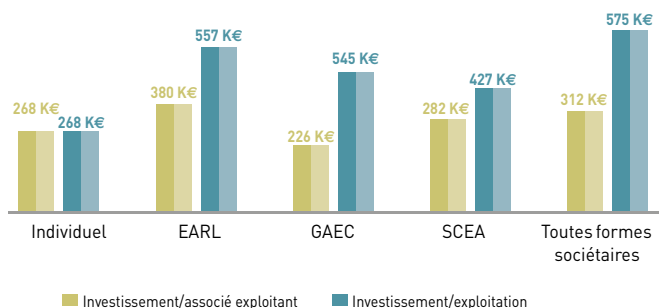
534

INSTALLATIONS AIDÉES EN 2023.



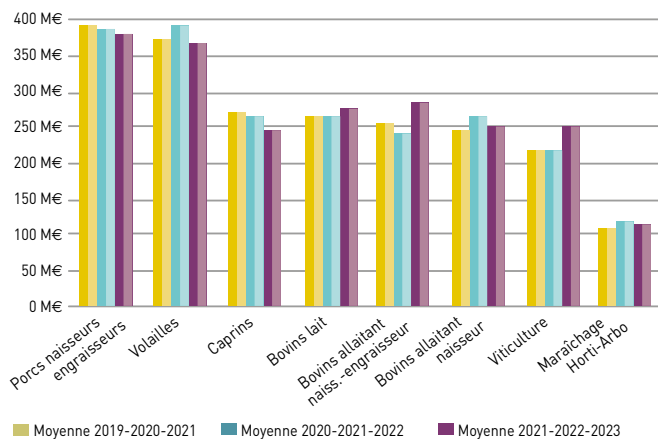
Montant des investissements liés à l'installation

Coût d'installation (reprise + investissement sur 4 ans)
lors d'une installation aidée (données 2023)



Le coût moyen des installations poursuit tous les ans sa progression. L'évolution est beaucoup plus marquée cette année au niveau des installations en EARL.

Coût d'installation moyen par type de production

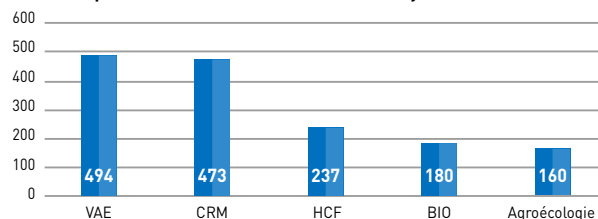


Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. Ces productions nécessitent des investissements bâtiments en termes de construction ou mise aux normes. En 2023, les coûts d'installation progressent en élevage bovin (lait et viande).

La Dotation Jeune Agriculteur pour les installations 2023

Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2023

Détail des modulations sollicitées pour les installations aidées 2023 (Pays de la Loire)



Modulations de la DJA :

VAE= projet générateur de Valeur Ajoutée et d'Emploi (Elevage, Végétal Spécialisé, vente directe),
CRM = projet à coût de reprise et modernisation élevé
HCF = projet Hors Cadre Familial
Agroécologie = projet agro-écologique
BIO = projet en agriculture biologique

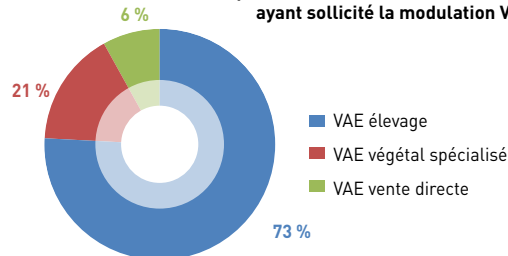
La modulation CRM a été beaucoup plus sollicitée, en lien avec l'augmentation des coûts d'installation.

Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2023 ont bénéficié

	44	49	53	72	85	PDL
Montant moyen de DJA (en euros)	29 088 €	29 199 €	28 182 €	28 695 €	27 977 €	28 654 €

Détail de la modulation VAE pour les nouveaux installés aidés en 2023

Répartition du nombre d'installations 2023 ayant sollicité la modulation VAE



Les systèmes de production envisagés en Pays de la Loire correspondent aux critères d'éligibilité à cette modulation qui a été notamment mise en place pour accompagner les projets en élevage.

Profil des nouveaux installés ayant bénéficié de la modulation AB

180 nouveaux installés ont bénéficiés de la modulation bio en 2023.

- 41 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes.
- L'âge moyen est de 32 ans.
- 58 % s'installent en bénéficiant de la modulation « hors cadre familial »
- 66 % ne sont pas issus du milieu agricole.
- 35 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir un diplôme de niveau 4.
- 96 % de ces installations sont réalisées à titre principal.
- 56 % de ces installations sont réalisées en association.

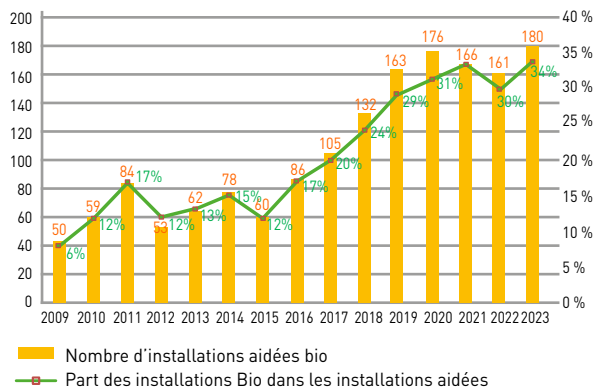
Production principale pour les installations ayant bénéficié de la modulation AB

Répartition des nouveaux installés aidés selon la production principale

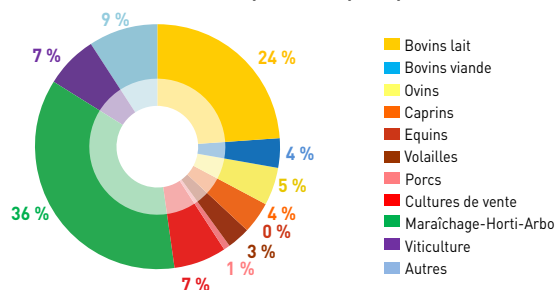
Production principale envisagée	Nombre d'installés aidés 2023	Moyenne annuelle des installés aidés 2019/2023
Bovins Lait	44	44
Bovins Viande	7	13
Ovins	9	6
Caprins	8	8
Equins	0	0
Volailles	6	11
Porcs	2	4
Cultures de vente	12	8
Maraîchage - Horti - Arbo	64	49
Viticulture	12	12
Autres*	16	16

(Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...)

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



Installations aidées bio selon la production principale en 2023



L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

153

FEMMES ONT BÉNÉFICIÉ DE LA DJA EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023

Profil des jeunes installées

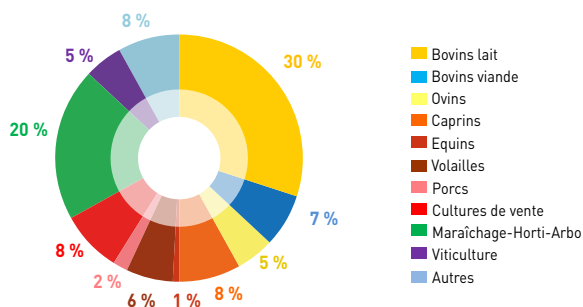
- Âge moyen à l'installation : 32 ans
- 36 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTSA ou supérieur
- 38 % ont suivi une formation continue adulte
- 67 % n'ont pas de parents agriculteurs
- 49 % ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial

La forme juridique d'installation privilégiée par les femmes reste le GAEC

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2023	22 %	58 %	17 %	3 %

Les productions principales pour les installations féminines

Répartition des installations aidées féminines selon la production principale en 2023



Répartition des nouvelles installées aidées selon la production principale

Production principale envisagée	Nombre d'installées aidées 2023	Moyenne annuelle des installées aidées 2019/2023
Bovins Lait	46	41
Bovins Viande	11	8
Ovins	8	4
Caprins	12	8
Equins	1	3
Volailles	9	12
Porcs	3	3
Cultures de vente	13	9
Maraîchage – Horti – Arbo	31	21
Viticulture	7	7
Autres*	12	13

[Autres* : Apiculture, saliculture, PPAM...]



En Pays de la Loire, les femmes s'installent majoritairement en association, dans les productions bovins lait et maraîchage.



Témoignage

Un avenir prometteur peut en cacher un autre



Laurent LIGONNIERE, ingénieur agricole formé à l'ESA à Angers, travaillant en production de pépinières de pommiers depuis plusieurs années. Il prend la décision en 2020 de changer de cap professionnel. Son projet d'installation reposait sur plusieurs fondamentaux : vivre et travailler localement, dans une ambiance conviviale, tout en proposant un produit de qualité et respectueux de l'environnement. C'est au Domaine des deux moulins, à Juigné-sur-Loire que Laurent fait la rencontre de Daniel Macault, Samuel Govindin, et Lucie Macault. Au fur et à mesure de leurs échanges s'envisage une cogérance du Domaine. C'est en avril 2023 que l'installation de Laurent se concrétise sur l'exploitation de 70 ha de vignes et 1 ha de maraichage, le tout conduit en agriculture biologique. 50 % du raisin est vendu à la Coopérative des Caves de La Loire et 50 % sont vinifiés pour être vendus aux particuliers, cavistes, bars et restaurants.

Pour compléter son diplôme d'ingénieur agricole, Laurent entreprend 18 mois avant son installation, un BPREA Viticulture Œnologie au Lycée de Montreuil-Bellay, afin d'acquérir des connaissances viti-vinicoles. Fort de cette formation et des semaines de stages sur l'exploitation, il monte en compétences techniques et prend goût à éplucher l'ensemble des chiffres du domaine ; étape essentielle pour bien analyser l'entreprise qu'il souhaite reprendre et ainsi savoir dans quelle aventure il se lance !

Le challenge n'est pas des moindres, il doit trouver sa place dans l'équipe et développer le chiffre d'affaires pour que sa place soit validée ! Assez facilement, Laurent propose de prendre comme responsabilités la gestion du domaine et la partie commerciale, poste jamais occupé précédemment dans ses expériences professionnelles. Le défi, cela lui correspond et lui plaît ! Il continue son apprentissage de la vigne et du vin auprès de Daniel et de l'équipe. L'équipe des 4 associés a trouvé sa complémentarité

avec chacun leur responsabilité : Samuel travaille sur l'atelier maraichage et Lucie est en charge de l'accueil au caveau, du développement œnotouristique et des réseaux sociaux. La transmission avec Daniel va encore s'opérer pendant 5 ans pour laisser entière place à la nouvelle génération, à cette jeunesse qui vient apporter un nouvel élan et poursuivre ce qui a déjà été entrepris : un domaine diversifié, innovant et écoresponsable : « *Les deux Moulins, bien plus qu'un domaine, un état d'esprit* ».



Témoignage

Maxime s'installe hors cadre familial :

Bouger et se donner les moyens avec envie, tenacité et dynamisme...



Maxime a toujours rêvé de devenir agriculteur ; il est fier d'avoir réalisé ce que son père avait tenté sans pouvoir le finaliser. Il évoque avec plaisir tous les moments passés sur la ferme d'un ami de sa famille lorsqu'il était enfant. Puis, il se remémore les très nombreux stages effectués durant toutes ses formations. Ayant réalisé son BAC STAE à l'Ecole de Derval, il poursuit avec un BTS ACSE qu'il obtiendra aux Etablères à la Roches-sur-Yon. Passionné par la production laitière, il n'hésite pas à partir à nouveau en stage en Irlande puis au Danemark. Souhaitant se perfectionner encore davantage, il réalise un certificat de spécialisation aux Trinottières en 2019.

Après de nombreux week-ends où il travaillait au service de remplacement, il décide de travailler comme salarié sur une exploitation laitière pendant 2 ans puis sur une seconde, plus proche de sa famille, à nouveau pour 2 ans. C'est durant cette dernière période qu'il souhaite mettre fin au salariat ; le temps était mûr pour son désir d'entreprendre : il s'inscrit alors au répertoire départemental de la Chambre d'agriculture et recherche activement une exploitation. Après en avoir visité 6 ou 7, il cible

finalement l'exploitation de Jean-Marc sur Malville, située proche de sa région d'origine. *« Je l'ai senti...c'était ici... le cédant ...le parcellaire groupé... pas trop loin de la famille et des amis... »*.

Et à proximité également de la maison qu'il a rénovée juste après ses études. Le stage de parrainage de 6 mois effectué lui permet de confirmer sa première impression. Maxime insiste sur l'excellent relationnel avec Jean-Marc et sa conjointe, et cette relation de confiance mutuelle qui a sans cesse progressé entre eux. Cette période lui a permis de découvrir l'exploitation de 125 ha avec sa référence laitière de 414 000 litres, de connaître le troupeau, les terres, les potentialités en général. Il a été aussi directement en contact avec tout son environnement : Il a pu se familiariser aux voisins, rencontrer les différents acteurs locaux comme la CUMA...

La visite des propriétaires avec le cédant lui a permis de sécuriser tout le foncier, de façon sereine et efficace. Le porteur de projet évoque également l'importance d'avoir réalisé son étude prévisionnelle en collectif, moyen de mieux s'approprier ses données chiffrées et de pouvoir les défendre et les confronter à la réalité. Il a aussi beaucoup travaillé sur les aspects techniques (choix des assolements, maîtrise de la gestion des fourrages...) et a décidé au final d'augmenter la production laitière avec un objectif de 560 000 L en conservant la vente de 25 taurillons laitiers par an. Parallèlement, il a modifié quelques pratiques pour améliorer ses conditions de travail. Bien qu'ayant une âme d'éleveur, le jeune installé ne cache pas son goût

pour l'agronomie. Il a d'ailleurs adhéré à un groupe cultures pour améliorer ses techniques culturales et permettre la préservation des sols .

Maxime détaille ainsi, avec passion les différentes phases de son installation qu'il a concrétisée en avril 2023, à l'âge de 25 ans. Il revient sur toute la préparation en amont qui lui a permis d'avoir de plus en plus confiance en lui et au final d'avoir un accord de financement de son projet de la part de 2 banques. Il martèle l'importance d'être curieux, dynamique, de bouger, de se projeter sans cesse, d'anticiper. Il avoue néanmoins ne pas trop apprécier les papiers et le domaine administratif mais en mesure toute l'importance et s'imposer un suivi rigoureux avec son centre de gestion.

Il espère à l'avenir, diminuer son temps de travail et réfléchit à l'embauche d'un salarié... Ce sera l'occasion pour lui de dégager plus de temps pour sa copine, actuellement inséminatrice. Maxime sourit en évoquant son métier... *« ce beau métier... vivant... où on fait de tout... dans lequel on s'ennuie jamais... »*

Il revient avec fierté sur son origine non agricole : *« faut faire tes preuves quand t'es pas du milieu... mais c'est pas parce qu'on n'est pas fils d'agriculteur qu'on ne peut pas s'installer... Il ne faut pas rester sur ses acquis... il faut bouger... avancer... évoluer... et faire évoluer... »*

Beau message d'espoir et d'encouragement pour les générations à venir...



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pôle Installation - Transmission

ANGERS
Tél. 02 41 96 77 51

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 36 82 40

LAVAL
Tél. 02 43 67 37 13

LE MANS
Tél. 02 43 29 24 55

NANTES
Tél. 02 53 46 60 06

Pour toute information complémentaire :
Coordination régionale - 02 41 96 75 53

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

